



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 11 décembre 2024

L'AREC Occitanie et AgriSolarPV s'associent pour valoriser les toitures des entreprises et des collectivités

À l'occasion du forum européen des énergies renouvelables EnerGaïa, qui se tient actuellement à Montpellier, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Occitanie et l'entreprise gersoise AgriSolarPV, ont signé le 11 décembre un partenariat stratégique nommé SOLARISE TOIT'. Cette alliance entre deux acteurs complémentaires de la transition énergétique du territoire vise à accélérer le déploiement de centrales photovoltaïques sur les toitures des collectivités et des entreprises en Occitanie.

SOLARISE TOIT' propose une solution innovante et clé en main pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures neuves, amiantées ou à rénover. Dédiée aux collectivités et aux entreprises souhaitant valoriser leurs surfaces de toitures inutilisées, cette solution sur mesure leur offre la possibilité de disposer de centrales solaires photovoltaïques co-financées par l'AREC et AgriSolarPV et ce, dès 500 m² de surface installable.

Elle s'appuie sur les compétences combinées de l'AREC Occitanie et d'AgriSolarPV, développeur et producteur indépendant d'énergie renouvelable pour proposer accompagnement et mise en œuvre d'installations de production et d'auto-consommation pourvoyeuses d'économies nettes. Fondée en 2021 dans le Gers, AgriSolarPV s'est rapidement imposée comme acteur incontournable des projets de toitures et ombrières photovoltaïques en Occitanie, notamment grâce à une expertise unique en rénovation et désamiantage.

Les principales caractéristiques de l'offre SOLARISE TOIT' incluent :

- la location de toitures en bac acier
- L'exploitation et la valorisation de surfaces délaissées
- La rénovation de toitures, incluant le désamiantage
- La production d'énergie verte et locale, entièrement financée
- Des sources de revenus additionnels pour les propriétaires
- La possibilité d'autoconsommation collective
- L'ouverture de l'actionariat des projets aux acteurs locaux

« Avec SOLARISE TOIT', nous offrons une opportunité unique de valoriser les toitures tout en répondant aux enjeux majeurs de la transition énergétique. Ce dispositif permet non seulement de produire une énergie verte et locale, mais aussi de générer des revenus supplémentaires, de faciliter l'autoconsommation et de réduire l'empreinte carbone. Ce partenariat avec AgriSolarPV illustre l'ambition de l'AREC de développer des solutions concrètes pour un avenir énergétique durable. » déclare **Christian Assaf, Président de l'AREC Occitanie.**

Contacts Presse :

- **AgriSolarPV** : Amélie Jolivet - amelie.j@oxygen-rp.com - 06 30 35 67 00

- **AREC Occitanie** : Karine IATTONI : karine.iattoni@arec-occitanie.fr - 06 85 34 25 10

& Anne KASSUBECK : annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26



« Ce partenariat avec l'AREC est représentatif de notre ancrage territorial et de notre volonté d'accompagner les collectivités sur leur transition énergétique. SOLARISE TOIT' contribue à valoriser des espaces sous-exploités et à redynamiser des bâtiments, pour leur donner une seconde vie. SOLARISE TOIT' offre également la possibilité d'autoconsommer, à l'échelle du village, l'énergie verte produite localement et ainsi faire faire des économies aux collectivités. Un partenariat gagnant pour la Région Occitanie et l'ensemble des collectivités locales » poursuit **François Lagoutte, Directeur du développement chez AgriSolar PV.**

SOLARISE TOIT' découle de la volonté des deux partenaires de contribuer concrètement à la transition énergétique de leur territoire. Une contribution garantie par leur maîtrise de l'ensemble des démarches - administratives et techniques- , de la rénovation jusqu'à la mise en service en passant par le financement, et l'adéquation de leur accompagnement aux besoins et attentes des candidats à la solarisation.

Ce partenariat entre l'AREC Occitanie et AgriSolarPV marque donc une étape importante dans le développement des énergies renouvelables en Occitanie, offrant une solution durable et économiquement avantageuse pour les collectivités et les entreprises de la région.

À propos de l'AREC :

Outil de la Région Occitanie, l'Agence Régionale Énergie Climat d'Occitanie fabrique des solutions de transition énergétique au service des territoires. Tiers de confiance et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur: de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets. L'AREC participe ainsi activement à massifier la transition énergétique en général et au déploiement des projets photovoltaïques en particulier.

www.arec-occitanie.fr

À propos d'AgriSolarPV :

AgriSolarPV est un producteur indépendant d'électricité photovoltaïque dont le siège social est à Fleurance (32). Fondée en 2021 par Stéphane Hurel, Thomas Hurel et François Lagoutte, elle réalise des projets photovoltaïques, conçus avec les hommes et les femmes du territoire, sources de richesses locales et durables. L'entreprise développe, finance, construit et exploite des projets photovoltaïques en toiture et en ombrières, en plaçant l'humain et le territoire au cœur du projet. AgriSolarPV vise plus largement à dynamiser les bâtiments et leur permettre d'entrer dans la transition énergétique avec de la production d'énergie. Le stockage local de production fera très bientôt partie de son offre.

<https://www.agrisolarpv.com/>

Contacts Presse :

- **AgriSolarPV** : Amélie Jolivet - amelie.j@oxygen-rp.com - 06 30 35 67 00

- **AREC Occitanie** : Karine IATTONI : karine.iattoni@arec-occitanie.fr - 06 85 34 25 10

& Anne KASSUBECK : annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26